

Ébauche du rapport de la Directrice exécutive

Documents supplémentaires pour ce point : N/A

Mesure requise lors de cette réunion – le Conseil de coordination du Programme est invité à :

- *Prendre note* du rapport de la Directrice exécutive.

Implications financières pour la mise en œuvre des décisions : nulles

Introduction

1. Bienvenue à la 58e réunion du Conseil de coordination du Programme, qui se tient à Genève quelques jours après la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies sur le sida, qui s'est tenue à New York.
2. La nouvelle Déclaration politique constitue un mandat confirmant que la lutte contre le VIH n'est pas terminée et que les États membres ont l'intention de tenir leur promesse de mettre fin au sida d'ici 2030.

Le contexte mondial

3. La lutte mondiale contre le VIH s'est construite sur la solidarité et la coopération internationale. Cela a permis de sauver des millions de vies. Sur les 40 millions de personnes vivant avec le VIH, 32,1 millions suivent aujourd'hui un traitement et mènent une vie longue et saine.
4. Aujourd'hui, ce modèle est mis à rude épreuve. Le multilatéralisme n'a jamais été aussi affaibli depuis une génération. Nous subissons actuellement les conséquences d'un « cycle pandémique lié aux inégalités » qui s'éternise : VIH, Covid, variole simienne, Ebola.
5. Parmi les crises qui s'accumulent, deux menaces risquent de réduire à néant nos progrès : l'effondrement du financement du développement et le recul des droits humains, de l'égalité des genres et de l'espace civique.

Marges de manœuvre

6. Je vois des opportunités se présenter. De nouveaux outils. De nouvelles sources de financement. Une nouvelle énergie régionale. Une nouvelle stratégie mondiale de lutte contre le sida. Et une nouvelle déclaration politique. Une Organisation des Nations Unies qui se réforme dans le cadre de l'initiative « UN80 » pour se montrer à la hauteur de cette période, plus ciblée, plus unie et plus responsable envers celles et ceux qui comptent sur elle. Et un Programme commun qui, dans un contexte de profonde transition et d'incertitude, porte ses fruits dans les pays concernés.
7. La première opportunité réside dans l'énorme potentiel des antirétroviraux à action prolongée. Cette avancée est bien réelle, même si son accès n'est pas encore à la hauteur des progrès scientifiques. L'ONUSIDA met tout en œuvre pour combler cet écart.
8. La deuxième opportunité consiste à repenser le financement. C'est l'occasion de tirer parti du cycle de reconstitution GC8 du Fonds mondial et des nouveaux accords conclus avec le gouvernement des États-Unis, non seulement pour préserver les acquis durement obtenus, mais aussi pour reconstruire les ripostes nationales sur le long terme. C'est exactement ce que l'ONUSIDA aide les pays à faire.
9. Des initiatives régionales, telles qu'Accra Reset, menée par le président ghanéen Mahama, la feuille de route de l'Union africaine et l'Alliance pour l'élimination du VIH

dans les Amériques, contribuent à renforcer la souveraineté sanitaire. L'ONUSIDA participe activement à ces initiatives et travaille en étroite collaboration avec ses partenaires, notamment Africa CDC (Centre africain de contrôle et de prévention des maladies), le Fonds mondial et l'Organisation mondiale de la Santé.

10. La troisième opportunité concerne les droits. Dans un contexte de répression organisée, le rôle de l'ONU en matière de droits humains est indispensable. Au niveau mondial, l'ONUSIDA considère que le leadership coordonné des Nations unies en matière de droits humains, d'égalité des genres et d'autonomisation des communautés est essentiel pour assurer la pérennité de la riposte au VIH. Dans chaque région, nous sommes présents, même là où c'est le plus difficile.
11. La dernière opportunité concerne les données. C'est ce qui permet aux pays de planifier leurs actions de manière judicieuse, d'affecter leurs ressources là où elles sont le plus utiles et de nous tenir tous responsables des résultats obtenus. Les coupes budgétaires soudaines ont perturbé la lutte contre le VIH, notamment les systèmes de données sur lesquels nous nous appuyons et les personnes qui les font fonctionner. L'ONUSIDA a travaillé en étroite collaboration avec les pays et les communautés afin d'évaluer l'impact de ces perturbations et de veiller à ce que les lacunes en matière de services, de financement et de couverture soient correctement identifiées et mises en évidence, afin qu'elles puissent être comblées.
12. C'est là que l'ONUSIDA joue un rôle multisectoriel essentiel : il veille à ce que nous disposions des données épidémiologiques nécessaires pour comprendre l'épidémie ; des données programmatiques permettant de déterminer ce qui fonctionne, qui est atteint par les interventions et qui est laissé pour compte ; des données sur les politiques et les lois, afin de montrer où les droits sont respectés et où ils sont bafoués ; et enfin, des données sur le financement, afin que nous sachions quels investissements sont nécessaires.

La transformation de l'ONUSIDA

13. L'ONUSIDA est engagé dans un processus de transition. La phase 1 de cette transition a débuté avant même l'UN80, en réponse à l'évolution du contexte financier. Le Secrétaire général des Nations unies a présenté ses orientations pour l'initiative « UN80 » en septembre 2025, dans son rapport intitulé « Shifting paradigms » (Changer les paradigmes). Sous la direction et avec le soutien du Conseil, la phase 1 du processus de changement de l'ONUSIDA a été alignée sur l'ambition définie par le Secrétaire général dans son « orientation ».
14. La première phase de la transition s'est désormais achevée avec succès. Il s'agissait de concrétiser l'« orientation » donnée par le Secrétaire général, par le biais d'un transfert délibéré de responsabilités du Secrétariat en matière de travaux techniques et normatifs dans des domaines tels que le dépistage et le traitement du VIH, la prévention du VIH, les enfants et le VIH, les jeunes, les systèmes de santé et la protection sociale, le financement de la lutte contre le VIH et l'égalité des genres.
15. Sur les 15 fonctions assumées par le Secrétariat au début de ce processus, nous nous désengageons de 11 d'entre elles, qui relèveront désormais de la responsabilité des Coparrainants. Cela s'est traduit par la suppression de postes dans ces domaines

techniques et normatifs, parallèlement à la consolidation des fonctions essentielles du Secrétariat ; à la réduction de la présence sur le terrain ; à la rationalisation de la structure d'appui à la gestion ; au transfert du personnel vers des sites où les coûts sont moins élevés ; et, de manière générale, à l'adoption d'un modèle plus économique. Nous nous efforçons de nous adapter à cette nouvelle configuration tout en nous préparant à la prochaine étape du changement.

16. La phase 1 a donné lieu à l'un des changements organisationnels les plus profonds de l'histoire de l'ONUSIDA, avec une réduction des effectifs du Secrétariat, qui sont passés de 671 à 296 postes financés sur le budget de base, selon les prévisions, d'ici mi 2026. Cela représente une réduction d'environ 57 %, avec seulement 18 postes restant à Genève, notre présence étant désormais ancrée dans les régions, les pays et nos pôles d'activité. Nous avons recentré notre présence internationale, passant de 85 à 54 pays, où se trouve la grande majorité des personnes vivant avec le VIH. Nous avons désormais adopté une approche différenciée en matière de coparrainage, avec six Coparrainants « principaux » et cinq affiliés.
17. Face à un tel bouleversement, il est nécessaire de stabiliser la situation, afin de se donner le temps de réorganiser et d'adapter les méthodes de travail, et de retrouver une efficacité optimale dans un environnement en constante évolution.
18. Ce dont je suis la plus fière, c'est *la manière* dont nous avons mené ce travail : avec dignité, équité, transparence et bienveillance. Les décisions ont été prises sur la base de critères clairs, appliqués de manière cohérente et consignés à chaque étape. La procédure s'est déroulée dans le plein respect du statut et du règlement du personnel, en garantissant le respect des garanties procédurales et le droit de recours. Nous avons respecté tout au long de ce processus certains engagements spécifiques, notamment celui de maintenir en poste les membres du personnel vivant ouvertement avec le VIH, conformément au principe GIPA.

Rapport provisoire du Groupe de travail du CPP

19. Cela nous amène à la phase 2, que le Groupe de travail du CCP sur la poursuite de la transition et de l'intégration de l'ONUSIDA est actuellement en train de définir. Grâce à ses consultations et à ses délibérations, le Groupe de travail a orienté le débat dans une direction positive et constructive, passant de l'idée d'une « suppression progressive » à celle de préserver le rôle de l'ONU afin de soutenir la lutte contre le VIH d'une manière nouvelle et transformée. Cela va dans le sens des orientations fondamentales données par le Secrétaire général dans le dernier rapport d'étape sur l'initiative « UN80 » (mai 2026). Une action conjointe adaptée aux besoins – repensée pour l'avenir et plus abordable, sans pour autant renoncer à l'engagement fondamental des Nations unies de montrer la voie et de ne laisser personne de côté.
20. Je salue le rapport provisoire du Groupe de travail et tiens à attirer l'attention sur ces points d'accord importants :
 - Le Groupe de travail affirme que le mandat des Nations unies en matière de VIH doit se poursuivre : la lutte visant à mettre fin à l'épidémie de sida en tant que menace pour la santé publique appartient toujours à un projet inachevé.

- Il souligne que le maintien du statu quo n'est ni souhaitable ni envisageable.
- Il identifie plusieurs options et axes d'action qu'il approfondira au cours des prochains mois.
- Il existe un large consensus sur la nécessité de disposer d'une entité centrale ou d'une plateforme chargée de diriger et de coordonner de manière multisectorielle l'action des Nations Unies en matière de VIH.
- Les fonctions essentielles de l'ONU – le Secrétariat et les Coparrainants – doivent être préservées.
- Le Groupe de travail reconnaît que les pays bénéficiaires ont souligné l'intérêt de disposer d'un point de contact unique pour la communication avec les partenaires des Nations Unies et pour bénéficier de leur soutien.
- Le Groupe de travail reconnaît le rôle essentiel des communautés et de la société civile dans les ripostes nationales au VIH, ainsi que l'important travail accompli par le Programme commun pour soutenir ce rôle.
- Le Groupe de travail a également reconnu le rôle des communautés et de la société civile dans l'élaboration de la réponse mondiale à travers la gouvernance du Programme commun. Ce rôle s'inscrit dans le cadre du mandat de l'ECOSOC, qui accorde à la société civile une place officielle aux côtés des États membres et de l'ONU.
- Le Groupe de travail se penchera sur la nécessité d'un nouveau modèle de financement pour la mise en œuvre du mandat relatif au VIH. Ce modèle devrait fournir un financement suffisant pour un rôle central de direction et de coordination, ainsi que pour les rôles complémentaires des Coparrainants à la réalisation du mandat de l'ONU en matière de VIH.

Dans l'ensemble, l'accent est mis sur une transition réaliste, assortie d'un calendrier et d'une estimation des coûts. Nous devons laisser ce Groupe de travail indépendant mener à bien sa mission et nous attendons avec impatience de recevoir son rapport final en octobre afin que le Conseil puisse l'examiner.

Conclusion

21. Ce n'est pas uniquement grâce aux institutions que nous parviendrons à éradiquer le sida. C'est grâce aux personnes que nous y parviendrons : des communautés qui refusent de rester dans l'ombre, un personnel qui incarne cette mission, des partenaires et des États membres qui nous soutiennent, ainsi qu'une direction qui fait preuve de courage face à l'incertitude.

Propositions de décisions

Le Conseil de Coordination du Programme est invité à :

22. *Prendre note* du rapport de la Directrice exécutive.

[Fin du document]